



# AWANS

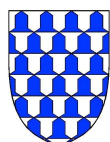
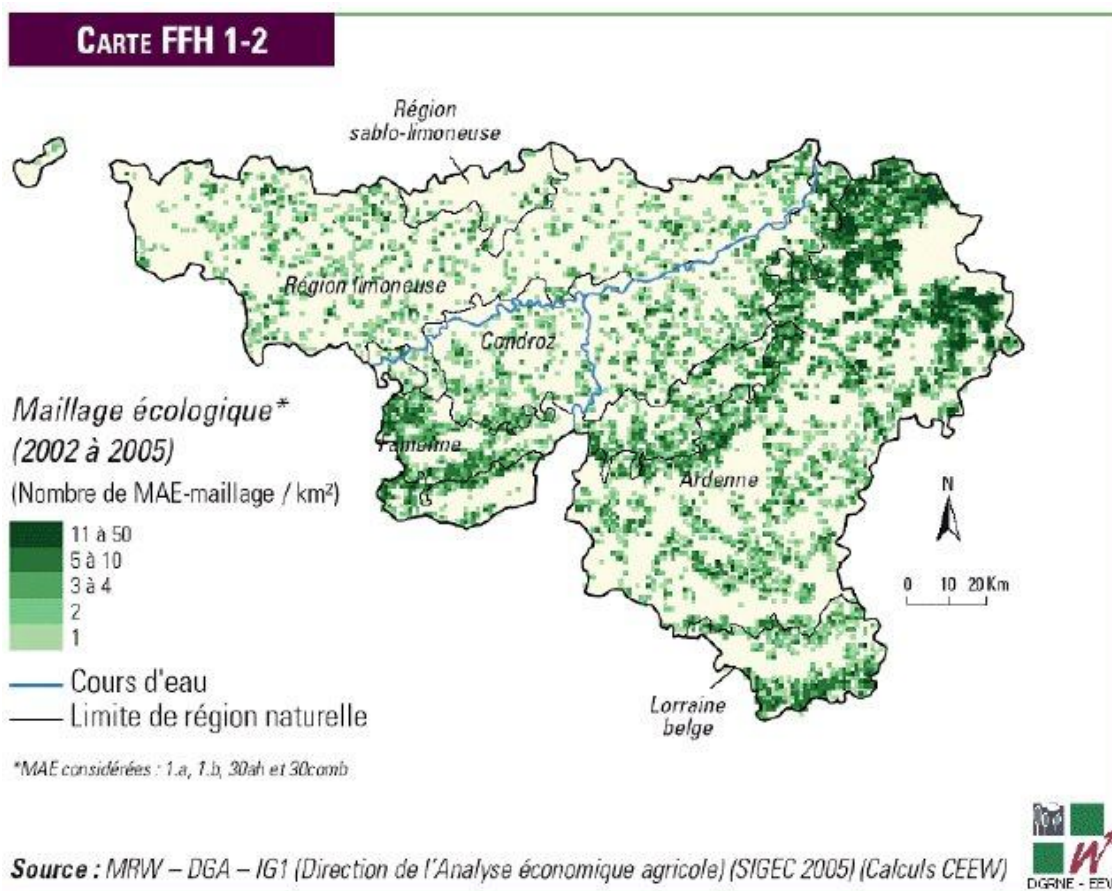
## BIODIVERSITE 52

### *Le maillage écologique*

Le maillage écologique est la constitution d'un réseau de liaisons entre des espaces verts ou aquatiques afin de faciliter toutes sortes d'échanges biologiques (sommets des trames).

On appelle couloir ou corridor écologique, les zones de communication qui créent des continuités écologiques (liaisons entre les écosystèmes).

Procéder au remaillage écologique consiste à recréer des connexions entre les écosystèmes pour pallier aux effets de la fragmentation paysagère (reconstitutions des corridors biologiques entre les écosystèmes).



L'objectif recherché réside dans la volonté de restaurer, de maintenir, de protéger et de gérer, *in situ*, la biodiversité.

La survie des espèces peut dépendre de ces couloirs. Ces infrastructures peuvent être naturelles (des massifs, des haies, une lisière,...), aménagées (canaux, crapauducs,...), visibles (bande enherbée,...), immatérielles (axes migratoires,...), permanentes ou non (en fonction du cycle biologique de la faune et de la flore).



Favoriser le maillage écologique revient à garantir une certaine dynamique écologique et à pallier à la fragilité de sa structure. En effet, les échanges entre les milieux se révèlent primordiaux pour la préservation des espèces. Ils évitent la consanguinité et favorisent la dispersion génétique.

Les corridors accueillent souvent de nombreuses espèces (faunes et flores) riches et diversifiées. Les couloirs peuvent être de dimensions très variées. Donc, tout un chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Aménager des points d'eau (mare, étangs...), planter des haies, créer des bandes fleuries ou boisées, éviter les clôtures trop étanches entre les jardins, créer des alignements d'arbres, contribuent déjà au remaillage écologique.

